

ABONNEMENT

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

INSERTIONS

Saumur	
En an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
En an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
En s'abonne	
A SAUMUR	
au bureau du Journal	
en envoyant un mandat	
sur la poste	
et chez tous les libraires	

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Annonces, la ligne.....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

On a le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne
A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

AUX CATHOLIQUES DE SAUMUR

Quel que soit notre mépris pour l'injure et la calomnie, comme prêtres, nous nous faisons un devoir d'opposer une protestation aux insultes sans raison et sans mesure dont nos croyances et nos pratiques religieuses ont été l'objet de la part des journaux libres-penseurs et francs-maçons de Saumur.

Qu'une campagne électorale soit vive, qu'il s'y glisse quelques personnalités, il faudrait être naïf pour s'en étonner. Dans la chaleur de l'action, on n'est pas toujours libre de mesurer ses coups. Mais quel motif, quel prétexte invoquer pour mêler à nos luttes municipales et pour y profaner le nom très auguste de Jésus, le nom mille fois béni de Marie? Le blasphème n'est ni un argument ni une arme de combat; c'est la plus inutile comme la plus sanglante insulte à l'égard des croyants.

Quand on parle autant que les feuilles anti-religieuses de liberté de conscience, de liberté de pensée, il faudrait laisser à autrui la liberté de croire, de respecter et d'aimer.

Or, dans ces dernières semaines, il ne s'est presque pas écoulé de jour où, prêtres et fidèles, nous n'ayons été injuriés dans nos convictions et dans nos personnes: le Saint-Esprit, la sainte Communion, la Sainte Vierge, saint Joseph, tout ce que nous respectons et aimons, tout a été raillé et indignement bafoué.

Devant ces paroles sacrilèges, les injures personnelles qui nous sont adressées disparaissent et nous ne les relèverons pas.

Mais la conscience nous commande de repousser l'outrage fait à la Religion et à Dieu, et nous avons la conviction que cette protestation est l'écho des sentiments de tous les hommes honnêtes.

Respect à Notre-Seigneur Jésus-Christ!

Respect à l'Eglise!

Respect à tous les chrétiens sincères et fidèles à leurs devoirs!

BAUDRILLER, curé de Saint-Pierre.

ROY, curé de la Visitation.

RENOU, curé de Saint-Nicolas.

NOMBALLAIS, curé de Nantilly.

Feuilleton de l'Écho Saumurois

LE FILS DE L'ASSASSIN

PAR AUGUSTE VILLIERS

Deuxième Partie: L'expiation du Fils

X — LE CONSEIL DE FAMILLE
(Suite)

Le lendemain, à deux heures de l'après-midi, le conseil, sous la présidence de M. Martel, était réuni dans la salle réservée aux actionnaires.

Inutile de dire que M. Rémy et Mlle Armande n'étaient pas présents.

Les têtes blanches allaient délibérer et décider en dernier ressort sur l'avenir des jeunes gens.

Cela doit être ainsi; mais, comme les jeunes font souvent le contraire de ces décisions de l'expérience, et comme quelquefois ils ont raison!

N'est-ce pas à dire que tout le monde se trompe, à tout propos et à tout âge?

Le grave conseil se composait de graves personnages.

Il y avait M. Martel, comme nous l'avons dit; l'inévitable docteur, qui n'était pas un intransigeant... oh! non.

Mais il y avait aussi deux oncles maternels, un banquier et un rentier, gens qui reconnaissent pour dieu l'argent, mais enclins à donner raison à tous les préjugés.

Il y avait un cousin, un homme de quarante ans, qui aimait à passer pour voltairien, qui abominait les prêtres en paroles, mais qui se serait cru damné s'il avait mangé gras le vendredi.

Pourquoi? oh! il n'aurait pas pu le dire. Ses ancêtres faisaient comme cela, et il faisait comme ses ancêtres.

Pour libre penseur, il l'était... il le criait à tout propos, mais il ne l'était qu'en paroles et peut-être en écrits... en exemple, jamais.

Nous en rencontrons tous les jours comme cela.

Du côté paternel, il y avait un parent éloigné, sans prétention, sans avis, un bulletin blanc, comme disait le docteur, et enfin un marin en retraite, très grossier et très disposé à tout commettre, mais à ne rien passer aux autres.

Un « tout pour moi, et Dieu pour tous ».

Armande, qui connaissait les parents, ne se faisait pas d'illusion, et cependant M. Martel espérait encore.

Le digne homme, dont le cœur allait au-devant de ce qui était grand et beau, ne pouvait croire à la petitesse.

Lorsque tout le monde fut placé, M. Martel prit la parole, et de sa voix la plus claire expliqua le but de la réunion.

Il fut écouté avec le plus profond respect.

Le banquier demanda la parole.

— Messieurs, dit-il, ce que nous venons d'entendre est grave et peut-être unique dans le siècle où nous sommes. Si je n'écoutais que ma première pensée, mon opinion ne serait pas tardive à se produire; mais il s'agit d'une question de bonheur pour l'enfant confiée à nos soins, et en même temps d'une question d'argent qui a bien son mérite.

L'argent, Messieurs, nous n'en parlerons pas; la situation de M. André Rémy lui est acquise par ses apports, et son talent, bien qu'il nous ferait défaut, peut être remplacé.

— Comme je le lisais encore aujourd'hui dans mon journal, il n'y a pas d'homme obligatoire; — tout le monde est remplacé par tout le monde; nœ seule chose est difficile à con-

quérir, et c'est l'argent. Or, l'affaire est en bon chemin, et ce n'est plus la présence ou l'absence de ce brave jeune homme qui peut faire périr l'entreprise.

Je ne m'occuperai plus que de la question des convenances.

J'apprécie, plus que personne, la bravoure, le courage, le désintéressement d'André Rémy, ou plutôt de Jacques Vincent; mais, Messieurs, quoi qu'il fasse, il sera toujours Jacques Vincent; il sera toujours le fils de l'assassin du pauvre Armand Martel, le père de notre chère pupille.

Je ne puis, et la société ne peut admettre que la fille de la victime pose sa main dans celle du fils de l'assassin de son père!...

Après cette tirade, préparée d'avance, et qui obtint un certain succès, le banquier s'essuya le front et attendit.

Ce fut le docteur qui répondit.

— Je sais bien, dit-il, que la question est épineuse; mais, enfin, supposons que le mariage se fasse; supposons que quelques personnes crient après nous? Que nous importe?... nous aurons fait deux heureux; cela ne vaut-il pas tous les préjugés du monde? Voyons, Messieurs, ce garçon honnête est-il

